

Son orthodoxie

Par rapport aux 16 décrets sur la foi (« *Decreta fidei* ») rappelés par le concile provincial de Sens en 1528 :

1. unité et infaillibilité de l'Eglise*
2. visibilité de l'Eglise
3. autorité des conciles où évêques reçoivent assistance promise par le Christ*
4. pouvoir de l'Eglise de déterminer et d'interpréter les livres canoniques de l'Ecriture
5. croyances et pratiques, non expressément exprimées par l'Ecriture, et qui doivent être respectées : rites du baptême, réceptions de l'Eucharistie, genuflexions...
6. il y a place pour des constitutions humaines, comme les lois ecclésiastiques
7. jeûnes ecclésiastiques*
8. célibat des prêtres
9. vœux, notamment ceux de religion
10. les 7 sacrements
11. la messe comme sacrifice*
12. * problème de la satisfaction, subséquente à l'absolution; Purgatoire; prière pour les défunts
13. culte des saints*
14. images
15. libre arbitre
16. la foi et les œuvres*.

*= peu orthodoxe

< Harduinus, *Acta conciliorum*, IX, pages 1934-1946 (Paris, 1714)

Berquin n'était pas habité par l'humilité; orgueil d'être ce qu'il est, de lutter pour la vérité contre la calomnie, certitude (apparente) de gagner, confiance en ses forces...

Serait-il proche du « cuyder » ? (danger d'inférer du temporel au spirituel : ex. Luther !)

Un certain orgueil intellectuel, dans son obstination à avoir raison et à en demander raison.